

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf et le sept mars, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 14 mars 2019 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD , Maire.

Le Maire,

### **Compte rendu de la séance du jeudi 14 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés:** Fanny MICHAUD par Patricia COMBES

**Absent(e) excusé(e) :**

**Secrétaire de séance :** Madame LABORIE Marie-Christine

### **Ordre du jour:**

**1/ Vote des comptes Administratifs et de gestion**  
**Communal**  
**Multiservices**

**2/ Vote de l'affectation de résultat**  
– **Communal**  
– **Multiservices**

**3/ Vote des Budgets Primitifs 2019**  
**Communal**  
**Multiservices**

**4/ Questions diverses**

## **Délibérations du conseil:**

### **Vote du compte de gestion - naujan ( 190314 01)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de RAYNAUD François

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **Vote du compte administratif - naujan ( 190314 02)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Claude BIREAU

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur RAYNAUD François après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	4 710.75			193 496.33	4 710.75	193 496.33
Opérations exercice	270 828.18	153 945.72	384 917.93	459 889.90	655 746.11	613 835.62
Total	275 538.93	153 945.72	384 917.93	653 386.23	660 456.86	807 331.95
Résultat de clôture	121 593.21			268 468.30		146 875.09
Restes à réaliser	14 000.00	52 500.00			14 000.00	52 500.00
Total cumulé	135 593.21	52 500.00		268 468.30	14 000.00	199 375.09
Résultat définitif	83 093.21			268 468.30		185 375.09

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### Affectation du résultat de fonctionnement - naujan ( 190314 03)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 268 468.30**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	193 496.33
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	102 027.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>74 971.97</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2018</b>	<b>268 468.30</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2018</b>	<b>268 468.30</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	83 093.21
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	185 375.09
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2018</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

#### Vote du compte de gestion - multiservices naujan ( 190314 04)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de RAYNAUD François

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote du compte administratif - multi naujan ( 190314 05)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de RAYNAUD François

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par RAYNAUD François après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 267.55			12 811.99	5 267.55	12 811.99
Opérations exercice	5 514.60	5 267.55	6 002.31	10 753.96	11 516.91	16 021.51
<b>Total</b>	<b>10 782.15</b>	<b>5 267.55</b>	<b>6 002.31</b>	<b>23 565.95</b>	<b>16 784.46</b>	<b>28 833.50</b>
Résultat de clôture	5 514.60			17 563.64		12 049.04
Restes à réaliser						
Total cumulé	5 514.60			17 563.64		12 049.04
Résultat définitif	5 514.60			17 563.64		12 049.04

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation du résultat de fonctionnement - multi naujan ( 190314 06)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 17 563.64**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	12 811.99
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	9 000.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>4 751.65</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2018</b>	<b>17 563.64</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2018</b>	<b>17 563.64</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	5 514.60
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	12 049.04
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2018</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

#### Vote du Budget Primitif communal ( 190314 07)

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane SUTTER, Trésorier des finances publiques, qui présente et fait lecture des différents articles du budget primitif 2019.

Monsieur le Trésorier donne le montant global des prévisions qui se monte :

- En fonctionnement à 615 973.09 € tant en dépenses qu'en recettes.
- En investissement à 359 343.21 € tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

- **Approuve** le budget primitif principal de la commune pour l'exercice 2019.

#### Vote du Budget Primitif multiservices ( 190314 08)

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane SUTTER, Trésorier des finances publiques, qui présente et fait lecture des différents articles du budget primitif 2019 du Multiservices.

Monsieur le Trésorier donne le montant global des prévisions qui se monte :

- En fonctionnement à 24 029.04 € tant en dépenses qu'en recettes.
- En investissement à 18 287.83 € tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

- **Approuve** le budget primitif principal du Multiservices pour l'exercice 2019.